

Le 03 février 2025

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue le lundi 03 février 19h30, à la salle communautaire, située au 1551, rue Principale à Lawrenceville.

Étaient présents :      Monsieur Derek Grilli, maire  
                                 Monsieur Dany Chapdelaine, conseiller poste numéro 1  
                                 Monsieur Éric Bossé, conseiller poste numéro 2  
                                 Monsieur Claude Jeanson, conseiller poste numéro 3  
                                 Madame Valérie Fontaine-Martin, conseillère poste numéro 4  
                                 Monsieur Carl Massé, conseiller poste numéro 5  
                                 Monsieur Réal Delorme, conseiller poste numéro 6

---

Était absent :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Derek Grilli

Était également présente :      Madame Ann-Renée Coulombe, DMA  
   Directrice générale et greffière-trésorière

---

## **1.      OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;**

À 19h32, le maire, monsieur Derek Grilli, déclare la séance ouverte.

## **2.      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

### **2025-02-13      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de : Valérie Fontaine-Martin  
Appuyé par: Claude Jeanson  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec l'ajout du point 11.1. Avis de motion – Règlement no. 2025-361 décrétant un emprunt de 1 450 000\$ pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt no. 2018-137;

1.      Ouverture de l'assemblée;
2.      Adoption de l'ordre du jour;
3.      Adoption du procès-verbal: séance ordinaire du 13 janvier 2025;
4.      Questions de l'assemblée;
5.      Approbation de la liste des comptes payés et à payer;
6.      Rapport des comités;
7.      Suivi des dossiers;  
      7.1. Rapport annuel de la régie des incendies;
8.      Adoption du règlement distinct no 2024-351-2 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-263 et ses amendements dans le but de créer la zone IND-5 à même une partie des zones IND-2 et R-1;
9.      Adoption des mandats des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) et nomination de la présidente;
10.     Questions de l'assemblée;
11.     Affaires nouvelles;

11.1. Avis de motion – Règlement no. 2025-361 décrétant un emprunt de 1 450 000\$ pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt no. 2018-137;

12. Levée de la séance.

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL : SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025;**

2025-02-14

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL : SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025**

**ATTENDU QUE** tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 janvier 2025;

Sur la proposition de : Éric Bossé  
Appuyé par : Carl Massé  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

**4. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE;**

*Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.*

**5. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER;**

2025-02-15

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Sur la proposition de : Dany Chapdelaine  
Appuyé par: Réal Delorme  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** soit approuvée la liste des comptes payés datée du 31 janvier 2025, pour un montant de 209 677.46\$ et d'adopter le paiement desdits comptes, dont les chèques sont contresignés par le maire et la directrice générale.

**QUE** soit approuvée la liste des comptes payés et à payer, datée du 03 février 2025, pour un montant de 18 230.38\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes, dont les chèques sont contresignés par le maire et la directrice générale.

ADOPTÉE

6. **RAPPORT DES COMITÉS;**

7. **SUIVIS DES DOSSIERS;**

**7.1. RAPPORT ANNUEL DE LA RÉGIE DES INCENDIES;**

8. **ADOPTION DU RÈGLEMENT DISTINCT NO 2024-351-2 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2008-263 ET SES AMENDEMENTS DANS LE BUT DE CRÉER LA ZONE IND-5 À MÊME UNE PARTIE DES ZONES IND-2 ET R-1;**

2025-02-16

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DISTINCT NO 2024-351-2 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2008-263 ET SES AMENDEMENTS DANS LE BUT DE CRÉER LA ZONE IND-5 À MÊME UNE PARTIE DES ZONES IND-2 ET R-1;**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu le nombre de demandes valides requis en vue d'un scrutin référendaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Sur la proposition de : Valérie Fontaine-Martin

Appuyé par : Claude Jeanson

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** soit adopté le règlement distinct numéro **2024-351-2**, conformément aux dispositions de l'article 136 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

**QUE** soit fixée au **mardi 04 mars 2025** la *Tenue du registre* conformément à l'article 535 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités;

ADOPTÉE

9. **ADOPTION DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE;**

2025-02-17

**ADOPTION DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE**

**ATTENDU QUE** les mandats des membres du CCU doivent être défini conformément à la politique municipale et que le conseil municipal doit valider les termes de ces mandats;

**ATTENDU QUE** le CCU doit nommer une ou un président de comité, qui doit être validé par le conseil;

Sur la proposition de : Dany Chapdelaine

Appuyé par : Éric Bossé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** le conseil municipal de Lawrenceville adopte les termes des mandats des membres du CCU comme suit :

- Mme Majella René, pour un mandat se terminant en septembre 2027;
- M. Jaimy Polman, pour un mandat se terminant en septembre 2027;
- Mme Cécile Delisle, pour un mandat se terminant en septembre 2026;
- M. Daniel Héroux, pour un mandat se terminant en septembre 2026.

**QUE** le conseil municipal de Lawrenceville confirme la nomination de Mme Majella René à titre de présidente du CCU pour la durée de son mandat.

ADOPTÉE

## **10. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE;**

*Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.*

## **11. AFFAIRES NOUVELLES;**

### **11.1. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 2025-361 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 450 000\$ POUR POURVOIR AUX FRAIS DE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 2018-137;**

**2025-02-18**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 2025-361 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 450 000\$ POUR POURVOIR AUX FRAIS DE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 2018-137**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Éric Bossé, conseiller poste numéro 2, qu'à une séance ultérieure sera déposé pour adoption le règlement 2025-361 décrétant un emprunt de 1 450 000\$ pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt no. 2018-137;

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE;**

**2025-02-19**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de :  
Appuyé par :  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** la séance soit levée à 20h16

ADOPTÉE

\*\*\*

---

Derek Grilli  
Maire

---

Ann-Renée Coulombe, DMA  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière